

UFR	PHILLIA
MENTION	Traitement automatique des langues
Capacité d'accueil globale de la mention en M1	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

***NB :** Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes (<http://masters.parisnanterre.fr>).*

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Traitement automatique des langues
Intitulé parcours-type (PT) :	Ingénierie linguistique
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : Traitement Automatique des Langues Information et Communication (Document Electronique et flux d'Information) Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master

